

DURANDO A NIGRA – 10 maggio 1872

» JACQUES DURANDO. »

Note de M. le général Durando à M. le chevalier Nigra {du 10 mai- 1862}.

« Monsieur,

» Le chaleureux accueil fait au roi notre souverain dans les provinces qu'il vient de visiter, et particulièrement dans celles du Midi, vous a montré combien le sentiment de l'unité nationale est sî développé et affermi depuis deux ans dans la conscience des populations italiennes. Lorsque, au mois de juillet 1860, le gouvernement des Bourbons de Naples, qui ne se soutenait plus que par un système de corruption organisée, tomba comme de lui même à la première secousse, ceux qui connaissaient imparfaitement l'Italie purent croire que cet événement n'était que le résultat d'une surprise ou le fruit de la trahison, et qu'avec plus d'expérience le jeune roi eût pu échapper à sa destinée il était difficile pourtant cte ne pas voir, dans l'isolement même où s'était trouvé le dernier représentant de la dynastie déchue, la preuve évidente que les forces vives du pays s'étaient retirées de cette race, et que rien ne la rattachait plus au peuple qu'elle avait si mal gouverné.

» Cette impression de défiance et de doute, malgré la clarté des faits, domine encore les dispositions de quelques puissances à notre égard lentes à accepter le jugement favorable porté déjà par l'opinion générale, elles ont semblé attendre que l'œuvre de la nation régénérée reçût la sanction du temps. Deux ans. pendant se sont écoulés, et l'épreuve est complète la popularité vraie du roi, l'attachement universel à l'ordre de choses établi sont des témoignages qui ne sauraient être atténués par les difficultés inséparables d'une telle transformation, et ces témoignages attestent hautement que la fusion est un fait désormais accompli et accepté.

» Un fléau cependant afflige encore les provinces méridionales je veux parler du brigandage, tour à tour menaçant et réprimé, laissant voir chaque effort nouveau l'épuisement progressif de ses forces, dégénéralant enfin de plus en plus en une sorte de chouannerie qui n'est inquiétante que pour la sûreté des personnes et des propriétés, et qui met au service d'un trône perdu es, d'une foi qui n'est point menacée les Éristes exploits de malfaiteurs vulgaires, » Nous en avons cherché et constaté les causes dans les conditions déplorables où se sont trouvées ces provinces dans le passé. Les traces laissées par une mauvaise administration disparaîtront avec le temps sous l'action constante d'un gouvernement vigilant et actif. Mais, parmi les causes qui entretiennent le brigandage, il en est qui sont hors de la portée de nos moyens d'action. Telle est l'influence d'un gouvernement voisin que ses conditions, particulières d'existence rendent depuis bien des années systématiquement hostile au nôtre; tels sont les encouragements de toute espèce qu'en reçoivent des bandes à qui la nature des lieux permet de pénétrer par intervalles, en dépit de toute surveillance, sur notre territoire; telle est surtout l'action libre et immédiate de l'exroi dans l'œuvre de dévastation et de désordre qu'il ne cesse de fomenter. En effet, (es seules localités que le fléau désole

encore de temps à autre sont celles qui touchent aux Etats "romains, d'où les brigands reçoivent des armes, des subsides, des récompenses.

"» Il serait superflu, monsieur, de revenir ici sur des faits prouvés jusqu'à l'évidence par les notes et par les documents qui vous ont été précédemment communiqués. La conscience universelle a prononcé d'ailleurs sur ce point. Il est incontestable que le brigandage, qui affecte parfois encore des apparences politiques dans les provinces napolitaines, a pour cause principale la présence à Rome de la cour déshonorée.

» L'empereur, qui a tant fait pour l'Italie et qui, récemment encore, par les ordres donnés à sa flotte, a montré à l'Europe l'intérêt qu'il prend à la consolidation de notre nationalité, ne peut voir, nous en sommes certains, avec indifférence qu'à l'ombre du drapeau français, et sous les yeux même de ses soldats, dont la surveillance est inévitablement élargie, grâce aux accidents du sol et à l'étendue de la ligne de frontière, des bandes proie à toutes les violences continuent à venir de Rome s'abattre sur un royaume allié et ami.

» Comptant sur les sentiments de justice et de bienveillance de l'empereur pour l'Italie, nous n'hésitons point à recourir à sa haute influence et aux bons offices de Son gouvernement, afin que les auteurs et les instigateurs de ces entreprises coupables soient éloignés de Rome. Personne plus que nous n'apprécie ce qu'il y a de généreux, je dirai presque de glorieux à donner l'hospitalité aux infortunes politiques. Mais il est quelque chose de supérieur aux lois de l'hospitalité, ce sont celles qui règlent les rapports réciproques des Etats; ce sont les droits de l'humanité joués aux pièces; c'est la nécessité de mettre un terme à des excès qui par malheur exigent des répressions rigoureuses. Il est d'autant plus indispensables d'en finir avec un tel état de choses: que nos adversaires eux-mêmes n'en peuvent désormais attendre d'autre résultat que l'effusion inutile du sang et la ruine des contrées envahies car les deux années qui viennent de s'écouler ont prouvé de plus en plus qu'il n'en peut sortir une réaction sérieuse.

Depuis quand ? ??????

Mais depuis un quart d'heure, répond Choquart un peu décontenancé il y a un quart d'heure que vous êtes ici. Soit. Mais je dois vous déclarer que vous êtes en retard. Malheureusement vous déployez depuis un quart d'heure, et à moi depuis cinquante ans j'égayais Choquart en fut pour ses frais; il eut, de plus, à subir les épigrammes de Gentil et les applaudissements de la galerie. ?Tas de canailles! murmurait Choquart, on voit bien qu'il ne vient plus ici que des auteurs! Tout s'en va en France, mon cher Gentil! Dans mon beau temps je me serais déjà battu deux fois avant d'avaler cet oeuf à la coque.

J'ai dit que Choquart rimait parfois. Il y avait des jours où il avait la fureur de réciter ses vers au premier venu cela j n'était pas du goût de tout le monde. Etre auditeur de Choquart, c'était devenir son homme-lige, sa chose; vous n'aviez plus le droit d'éternuer ou de vous moucher, vous apparteniez de droit à ce déclamateur hydrophobe. Si vous aviez l'air de vous ennuyer, Choquart vous regardait d'un mauvais œil il était en cela comme Signol, qui trouvait bien tout ce qu'il faisait. Dès qu'il s'était assuré d'être victime, Choquart en avait besoin, il se faisait payer des gâteaux chez Félix, et, sur le comptoir même, récitait à son candide admirateur sa

ballade du Pèlerinoule Trompette de Marmgo. Le succès de Jovial avait mis les huissiers en belle humeur, ils y yepajenj tou\$ ils of devoirs d'humanité que nous avons cédeen diverses circonstances, lorsque nous nous sommes déterminés, bien qu'avec regret, ha éloigner les réfugiés dont la présence près des frontières , la sûreté publique dans les Etats voisins. C'est aussi eu consiié-raïion de' ces mêmes .jovoirs que nous croyons pouvoir attendre du gouvernement français l'intervention efficace que nous lui demandons. Par là l'empereur, en rendant un nouvel hommage aux principes upérieurs d'humanité et de justice, acquerra un titredeplus à la reconnaissance de l'Italie.

En vous autorisant, monsieur*îe chevalier, à donner lecture et copie de cette dépêche à M. le ministre des affaires étrangères, je vous prie d'agréer, etc.

» JACQUES DURANDO. »

**Note du général Durando au chevalier Niora
(du 16 juin 1862).**

« Monsieur,

» M. Benedetu est venu nous donner communication confidentielle des ouvertures qu'a faites depuis quelque temps le gouvernement de l'empereur auprès d-a cabinet de Saint-Pétersbourg, dans le but de l'amener à renouer avec le royaume d'Italie les rapports malheureusement interrompus depuis 1860.. °

» Je dois, avant toute chose, vous prier, monsieur, de vous faire auprès de S. M. l'empereur l'iatérpiète des sentiments de reconnaissance que nous inspire la sollicitude qu'il n'a cessé de manifester pour que l'Italie eût la place qui lui appartient paroiî les puissances européennes. Afin de seconder ses intentions bienveillantes et de faciliter encore les bons offices de son gouvernement dans les négociations qui nous regardent, et au succès desquelles le souvenir des liens d'amitié fjui n-,ms ont si longtemps unis avec la courte Russie nous fait attacher un prix tout parficuhVr, je vais, monsieur, répondre de la manière la plus ca-tégorique aux demandes qui font l;bjct des dernières communications de M. Benedetti.

» Le cabinet d& Saint-Péiersbourg semble se préoccuper avant tout de l'importance que peuvent avoir les éléments révolutionnaires dans la Péninsule, ainsi que des moyens de répression que nous sommes en mesure ou en disposition d'employer pour en -conjurer les périls. J'ai eu l'honneur de vous adresser" de Naples, en date du 19 mai dernier, "une notecirculaire.. ayant trait, aus. tentatives qui. venaient d'avoir lieu sur quelques points ele nos provinces septentrionales. I! rassort de cette pièce que le gouvernement a l'mtentjon aussi bien que les moyens de réprimer tout acte de nature à compromettre nos rapports interna-tionaux, et que l'accomplissement de cette lâche lui est d'autant plus aisé qu'il se sait appuyé parl'opinion publique enlmlie. Veuillez, 'monsieur, donner à M. Thouvenel une copie de cette note, et le prier de la faire tenir au cabinet de Saint-Pétersbourg.

» Les discussiuns récentes de la Chambre des députés, et la majorité impasaatè qui a donné au ministère l'appui de ses votes dans la séance du 6 juin, viendraient encore

fortifier, s'il en était besoin', les dispositions du gouvernement. Une loi présentée déjà au Parlement viendra bientôt restreindre dans de justes limites l'action des associations politiques, et donner au pouvoir exécutif des facultés mieux définies pour les empêcher d'usurper les prérogatives des pouvoirs constitués. Ainsi se trouvera complétée la série des mesures qui permettent au gouvernement de répondre, devant l'Europe, du plein exercice de l'autorité qui lui appartient, soit pour la consolidation de l'ordre intérieur, soit, pour le maintien des bonnes relations avec les puissances étrangères.

» Tout, ce qui précède, monsieur, me paraît de nature à rassurer entièrement le cabinet de Saint-Petersbourg sur les vues du gouvernement du roi.

» Le même cabinet paraît aussi se préoccuper de la présence et de la conduite de l'émigration polonaise dans le royaume il manifeste le vœu que les conciliabules dirigés contre l'intégrité de l'empire russe soient interdits, que le gouvernement ne permette la formation d'aucune légion de Polonais, et qu'enfin l'école spéciale qu'ils ont instituée sur notre territoire soit fermée.

» Les vœux exprimés par le gouvernement russe sont conformes aux usages établis entre toutes les nations civilisées. Le droit sacré d'asile en tous les égards dus à l'infortuné politique ne doivent devenir chez aucune d'elles un péril pour la sûreté des autres États.- Nous n'avons donc point de difficulté d'adopter des éclaircissements complets sur les points indiqués par la Russie.??.

» Il n'est point à notre connaissance qu'aucun des conciliabules de Polonais, dirigés contre l'intégrité de l'empire russe, aient été tonus sur notre territoire. L'interruption de nos relations avec la Russie n'eût pas été, à nos yeux, une raison de tolérer des menées de ce genre qui ne saurait donc s'arrêter à la supposition. que nous veuissions les permettre lorsque nos bons rapports avec cette puissance seront renoués.

» Le gouvernement n'a jamais autorisé par le passé la formation d'une légion polonaise; il ne peut moins que s'en occuper en ôtre question pour l'avenir, la Russie peut en être assurée. » Pour ce qui regarde l'école spéciale des Polonais, le simple énoncé des faits suffira à faire connaître que nous avons toujours été nos amis. Les événements de 1839 ont attiré en Italie un certain nombre de jeunes gens soit de la Pologne, soit des contrées limitrophes. Une association privée, formée dans l'émigration, voulant soustraire ces jeunes gens aux dangers de l'oisiveté, fonda pour eux une école spéciale qui fut ouverte à Gènes et qui compta bientôt une centaine d'élèves. Cependant le ministère actuel jugea qu'il n'était pas sans inconvénients que le siège de cette école fut un soir -Vsoûper-au directeur et aux ailleurs. Choquet fut très gai il n'avait jamais pu parvenir à être saisi, n'ayant jamais eu de meubles. C'était une émotion qui lui manquait. Gardes-du-corps et gardes du commerce marchèrent souvent ensemble, disait-il pourtant, mais je n'ai pas de chance! Une feuille de papier timbré vaut sept sous que j'y mette ma signature, elle ne vaut plus rien. Quand Bouffé prit en main la direction, il donna chez Gosselin-Véron un souper à ces princes de saisis ce fut à coup sûr

un festin curieux Choquart en était, privilège fort rare. Les assignations avaient et» lancées par l'illustre Jacques Fumet, aussi chacun s'était bien gardé d'y manquer. Les plus piquantes actrices de la pince de la

Bourse y faisaient assaut de luxe et de toilettes il s'agissait pour elles de se ména- ger des protections dans cette classe terrible de la société, connue sous le nom d'anglais.

Après le souper l'on dansa, et on ne se sépara que sur les cinq heures du matin, c'était en été. Ces dames logeaient presque toutes aux abords du Vaudeville., Messieurs de la saisie leur offraient le -bras j puis bientôt retournaient à leur domicile. On n'entendait plus que des phrases comme celles-ci-: ? Diable! j'ai une saisie aux Batignolies ce matin i .;?

- Moi un référé au Palais -?

Moi un recollement etc., etc. ;?? Eugène Briffaultlesavait tous émerveillés en buvant son Champagne dans une cloche à fromage; il fallait avaler le tout d'une lampée. Briffault seul pouvait accomplir cette tâche bachique mais ce qu'il y a de institution fût dans une ville telle que Gènes, qui est particulièrement sujette à l'influence des partis poiuuaves. L'un des premiers actes de ce ministère fut donc d'engager !ss fondateurs de. l'établissement à le transférer à l'intérieur, dans une résidence mieux approprié» sous tous Ses rapports au butqu'eux-'mô'iies se proposaient, ce qui fut exécuté eh effet- Depuis les directeurs de l'école ont dû reconnaître les difficultés matérielles et morales inhérentes à une telle institution; l'école sera donc dissoute vers le commencement de juillet, époque de la clôture des cours, et ne sera plus rouverte.

» Ces explications, dont la netteté et la franchise seront appréciées sans doute, témoigneront de notre désir de voir se rétablir bientôt, par l'entremise de S. M. l'empereur des Français, les anciens rapports entre le gouvernement de l'empereur de Russie et celui de Sa Majesté notre auguste souverain; elles auront aussi pour résultat, j'en ai la confiance, de prévenir toute cause de refroidissement entre deux pays dont la bonne harmonie intéresse à un si haut degré la prospérité de l'un et de l'autre.

» Veuillez, monsieur, dpnner lectnra confidentielle de la présente dépêche à M. Thouven.el et lui ea laisser copie.

Agréez, etc.

» JACQUES DURANDO. »

**Note du chevalier Nigra au général Durando
{du juillet 1862.}**

« Monsieur le ministre,

» La communication officielle de la reconnaissance du royaume d'Italie par la Russie, déjà annoncée par le télégraphe, est arrivée avant-hier par une dénêche ordinaire à l'ambassade de Russie à Paris, et a été communiquée aujourd'hui par celle-ci au

ministère impérial des affaires étrangères. » M. Thouvenel m'a fait part du contenu de la dépêche du prince Gortschakoff, dont il n'a pas gardé copie.

» Dans cette dépêche, le cabinet de Pétersbourg annonce à celui des Tuileries que S. M. l'empereur Alexandre, satisfait des assurances et des explications contenues dans la dépêche de Votre Excellence du 16 juin dernier, consent à recevoir un envoyé de S. M. le roi, chargé de lui notifier la constitution du royaume d'Italie, et à rétablir les relations diplomatiques entre les deux gouvernements d'Italie et de Russie. Le prince Gortschakoff ajoutait que l'un des buts principaux de la résolution du czar est ? d'aider ainsi le gouvernement du roi à persévérer dans les voies d'ordre et d'administration régulière qu'il a suivies jusqu'ici.-

» Par suite de cette communication officielle que m'a faite M. Thouvenel, et que la légation de France à Turin vous renouvellera, V. Exc. pourra prendre les ordres de S. M. pour le prompt envoi à Saint-Pétersbourg d'un envoyé de S. M. chargé d'annoncer au czar la constitution du royaume d'Italie.

-? » Agréez, etc.

ï NIGRA. »